



Les organisations syndicales représentatives d'EDF s'opposent à la réforme des retraites.

Le gouvernement a déjà annoncé vouloir supprimer le régime spécial des IEG, qui est un des piliers du pacte social de l'entreprise : il envisage de **niveler par le bas** les acquis des salariés par une dramatisation de l'urgence de la situation, et en trompant l'opinion publique sur le présumé coût de notre régime spécial de retraite, déjà réformé à deux reprises.

Une telle réforme n'est pas justifiée car notre régime spécial est **entièrement autofinancé**. Excédentaire, il contribue même à l'équilibre du régime général (cf. 2 rapports de la Cour des Comptes). Les employeurs comme les salariés des IEG versent des **cotisations retraite beaucoup plus importantes** que dans le régime général.

De plus, la fameuse « clause du grand-père » que le gouvernement annonce pour faire passer la pilule conduirait à appliquer le régime général à tout nouvel entrant, entraînant rapidement la **mort** du régime spécial : avec de moins en moins de cotisants, il ne pourrait pas survivre.

N'oublions pas que pour relancer l'ensemble de la filière industrielle de notre entreprise, EDF a un enjeu fort de mobilisation de ses agents mais aussi d'attractivité puisqu'il devra être en mesure de recruter massivement. Pour cela, un statut de haut niveau est un atout indispensable, qui permet en outre de fidéliser les agents et préserver ainsi les compétences de l'entreprise.

Bien au-delà du régime spécial des IEG, économiquement, démographiquement ou techniquement, **rien ne justifie l'urgence d'une telle réforme du système de retraite français**.

Le report de l'âge légal de départ est aussi inutile qu'il est brutal et injuste. Pourquoi l'imposer alors que les équilibres financiers ne sont pas en danger ? Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) ajoute que si tous les régimes seront temporairement déficitaires au début des années 2030, leurs réserves permettront de payer les pensions ces années-là. Qui plus est en 2020, 37% des Français étaient sans emploi la veille de leur retraite posant ainsi la question de l'emploi des seniors : en rallongeant la durée de cotisation ou en reculant l'âge de départ, ce sera encore pire.

Cette réforme n'est donc que financière au profit du seul budget de l'Etat ! Le gouvernement lorgne sur les milliards de réserves constitués par les régimes de retraite pour **financer les engagements électoraux et cadeaux fiscaux du Président de la République**. Le Ministre du Travail n'a-t-il pas affirmé : « *si la réforme fonctionne bien (...) ça permet de dégager des marges* » ?

Pour l'intersyndicale EDF SA, la réforme des retraites et la suppression du régime spécial des IEG ne sont ni une nécessité, et encore moins une urgence :

- ✚ **NON** au recul de l'âge légal de départ à la retraite,
- ✚ **NON** à l'allongement des durées de cotisation,
- ✚ **NON** à la disparition du régime spécial des IEG, même avec la clause «grand-père».

Plutôt que de gérer les vraies urgences dans ce pays, le gouvernement préfère créer les conditions d'un embrasement du corps social. Les agents, eux, sont prêts et déterminés à combattre cette réforme qui fragilise leur contrat de travail.

Contacts : Maud Mathieu (CGT), Amélie Henri (CFE-CGC), Alain COLLY (CFDT), Jean-Marc Aillaud (FO)